


Plan d'aménagement général - Localité de Walferdange



FOND DE PLAN
 PCN 2026, de la BD-L-Chebaux 2026, de la BD-L-TC 2015, de l'Orthoplan 2023, de la carte topographique du Luxembourg 2021 (Geoparis)

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment autorisé PCN (2024) | Bâtiment PCN 2026 (2024) | Bâtiment PCN 2026 supprimé (Source: orthoplan 2023)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment PCN 2026 supprimé (Source: orthoplan 2023)
- Cours d'eau
- Surface hydro-terrestre permanente
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL

- délimitation du degré d'utilisation du sol
- délimitation de la zone verte

ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES

Zones d'habitation

- HAB-1 zone d'habitation 1
- HAB-2 zone d'habitation 2

Zones mixtes

- MM-1 zone mixte urbaine 1
- MM-2 zone mixte urbaine 2

Zones de bâtiments et d'équipements publics

- BP-1 zone de bâtiments et d'équipements publics 1
- BP-2 zone de bâtiments et d'équipements publics 2

Zones d'activités

- ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1

Zones de gares ferroviaires et routières

- GAZ

Représentation schématisques du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination de la zone	COS	max.	CUS	max.
	CSS	max.	DL	min.

ZONE VERTE

- AGR zone agricole
- FOR zone forestière

RESEAUX IMPOSÉS:

* Les zones forestières sont indiquées sur base de données de cadastre des forêts de milieu forestier, actualisées sur base de l'orthoplan 2023 (DOP). La délimitation des zones forestières est indicative et doit être, le cas échéant, l'objet d'un examen sur le terrain.

ZONES SUPERPOSÉES

- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zone délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés
- Zones de servitude "urbanisation"

servitude "urbanisation - milieu naturel"	servitude "urbanisation - paysage"
servitude "urbanisation - zone temporaire à conserver"	servitude "urbanisation - zone temporaire à préserver"
servitude "urbanisation - Nature2000"	servitude "urbanisation - coulée verte"

* le cas échéant, corrigée des bornes.

Couloirs et espaces réservés

- couloir pour projets routiers
- couloir pour projets de mobilité douce
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'évacuation des eaux pluviales

Secteur et élément protégés d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction à conserver*
- patrimoine
- patrimoine à préserver

RESEAUX IMPOSÉS:

* la commune peut demander un levé de topographie du bâti existant afin de délimiter exactement la portion de construction à conserver / à préserver.

ZONES DE BRUIT

- zones de bruit >= 60dB(A) routes principales, axes ferroviaires (Source: Administration de l'environnement 2023)

ZONES DE RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

- zones de risques d'écroulement ou de glissements de terrain (Source: Geoscan, 2022)

ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES à l'aménagement du territoire

- Grand ensemble paysager "Vallées de l'Esch et de la Mamer" (Source: Plan directeur sectoriel - Révision 03/2023)
- Coupsure verte CV16 - Steinsel - Bereldange (Source: Plan directeur sectoriel - Paysages 02/2021)

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- NATURA 2000: Zones "habitat" LU0001022 "Ormevaux" (vers Est) & "habitat" LU0001018 "Vallée de la Mamer et de l'Esch" (vers l'Ouest) (Source: MEECD 10/2023)
- Reserves naturelles nationales (Source: MEECD 10/2023)

à la protection des sites et monuments nationaux (Source: Lax PPN du 03/03/2006)

à la gestion de l'eau - zones inondables

POD du 30 mars 2022 de l'arrêté réglementaire les zones des zones inondables et les cartes des risques d'inondation pour les cours d'eau de l'Esch et de la Mamer.

- HQ 10
- HQ 100
- HQ extrême

INDICATIONS SUPPLÉMENTAIRES (à titre indicatif et non exhaustif)

- zones de danger "forte pluie" (risque élevé et risque très élevé) (Source: Administration de la gestion de l'eau, 2023)
- ligne électrique à haute tension (65 kV) (Source: BD-L-TC 2015, CREOS 2007)
- ligne ferroviaire (Source: BD-L-Chebaux 2026)

Ref. n°: 11C/

Séance du Conseil Communal	-
Avis de la Commission d'aménagement	-
Avis du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-
Vote du Conseil Communal	-
Approbation du Ministre ayant l'aménagement communal et le développement urbain dans ses attributions	-
Approbation du Ministre ayant la protection de la nature dans ses attributions	-

C-Concept C-Onseil C-Communication
 en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

COS s.à r.l.
 1104 Avenue
 14 - L-1026 Walferdange
 Tel: +352 26 48 41 29
 Fax: +352 26 48 41 27
 Email: info@cos.lu

Notre dossier: Administration communale de Walferdange

Projet: Projet d'Aménagement Général

Objet: PAG - Localité de Walferdange

Modification	de	à	Date	Index

Echelle: 1 / 2 500

Plan n°: 2050 pag. 04

Date: 27.03.2026

Élaboré: A. Holter

Contrôlé: L. Cuszkowski

Traçé: U. Truffaut

DOCUMENT DE TRAVAIL

Les plans et documents sont destinés à l'usage des seuls destinataires mentionnés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de l'auteur est formellement interdite.

